



# Accompagnement à la vaccination

## (Ville de Saint-Leu d'Esserent / Ville de Creil)

**Opération spéciale ACSO (à partir de mardi 30 mars)**

### 1. Suis-je concerné par la vaccination ?

Vous trouverez au verso le document officiel de l'Agence Régionale de Santé sur les publics concernés en général par la vaccination. L'opération spéciale de vaccination de l'ACSO s'adresse aux personnes **de 70 ans et plus** et aux personnes **de 50 ans à 69 ans** présentant un risque de forme grave et /ou une pathologie à très haut risque de forme grave de la Covid-19. Elles doivent, dans ce cas, présenter un certificat médical précisant la pathologie ainsi que l'aptitude à la vaccination.

### 2. Où puis-je me faire vacciner ?

Chez certains médecins et pharmaciens de St Leu d'Esserent. Les centres de Creil et de Nogent restent actifs. L'opération spéciale ACSO concerne la **faïencerie de Creil**, Allée Nelson, 60100 Creil

### 3. Comment prendre RDV ?

Les centres locaux déjà ouverts sont réservables via Doctolib. Pour l'opération spéciale ACSO, vous devez contacter le service social de la mairie **uniquement par téléphone au 03 44 56 60 02**. Vous communiquerez votre **nom**, numéro de **téléphone**, votre **adresse à St Leu** (obligatoire) votre **date de naissance** et préciserez si vous êtes en possession d'un **certificat médical** (pour les personnes de 50 à 69 ans).

### 4. A quelle heure ? et pour combien de temps ?

Le **créneau horaire** vous sera communiqué par le centre de vaccination de la Faïencerie via **SMS ou téléphone**. La durée moyenne est de **30 à 40** minutes dans le centre : 15 minutes avant l'injection (questionnaire et entretien médical) et 15 minutes de surveillance post-injection.

### 5. Dois-je être accompagné lors de la vaccination ?

L'accompagnement est **facultatif**. Si vous ne disposez de moyen de transport, vous pouvez demander un « **bon de transport** » à votre **médecin traitant**. La Sécurité Sociale prend en charge intégralement les frais.

### 6. Que se passe-t-il en cas d'annulation ?

Si le centre de vaccination annule votre rendez-vous, vous serez **prévenus par téléphone**. Si vous souhaitez annuler ou reporter votre rendez-vous, vous devez contacter au plus vite le service social au **03 44 56 60 02**.

### **Important !**

Nous avons eu connaissance de pratiques frauduleuses proposant lors d'appels téléphoniques auprès de personnes vulnérables une vaccination au domicile des personnes

La campagne de vaccination se fait **UNIQUEMENT en centre de vaccination et JAMAIS à domicile**.



## La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans conformément aux autorisations de mise sur le marché de ces vaccins)

\* Liste sur [solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19](https://solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca	Pfizer-BioNTech ou Moderna
<b>0 à 17 ans</b>		<i>Je ne suis pas concerné</i>	
<b>18 à 49 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>50 à 54 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>55 à 69 ans inclus</b>	Je n'ai pas de problème de santé →	<i>Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner</i>	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
<b>Plus de 70 ans</b>	Je suis en établissement pour personnes âgées →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie	✓ En centre de vaccination

**N.B. :** Les personnes majeures en situation de handicap, hébergées en maison d'accueil spécialisée ou foyer d'accueil médicalisé, se font vacciner au sein de leur établissement.

version : mercredi 24 mars 2021

